

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/09/2026 - 28538 - 2018 B 08079 - 840 139 869 - 2SAGE ALBA

2SAGE ALBA

13 RUE DU BOIS MOUSSAY
ZAC DU BOIS MOUSSAY

93240 STAINS

BILAN

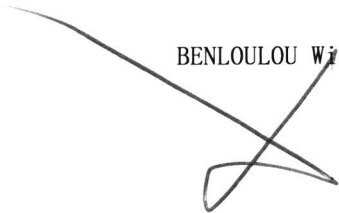
Présenté en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme par le dirigeant

Le 31 août 2026

BENLOULOU William



ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		25 250	25 250				
Fonds commercial		100 000		100 000	5,13	100 000	5,20
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels		110 745	91 705	19 039	0,98	34 885	1,82
Autres immobilisations corporelles		1 122 571	458 966	663 605	34,03	547 439	28,49
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		53 975		53 975	2,77	79 575	4,14
TOTAL (I)		1 412 541	575 922	836 619	42,90	761 899	39,65
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		42 558		42 558	2,18	42 000	2,19
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes		19 271		19 271	0,99	140 200	7,30
Clients et comptes rattachés		753 052	17 381	735 671	37,72	721 806	37,57
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs						652	0,03
. Personnel						715	0,04
. Organismes sociaux		6 990		6 990	0,36	4 928	0,26
. Etat, impôts sur les bénéfices						19 967	1,04
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		106 970		106 970	5,48	72 856	3,79
. Autres		132 347		132 347	6,79	12 192	0,63
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		14 862		14 862	0,76	90 131	4,69
Charges constatées d'avance		55 035		55 035	2,82	54 071	2,81
TOTAL (II)		1 131 085	17 381	1 113 704	57,10	1 159 518	60,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		2 543 626	593 303	1 950 323	100,00	1 921 417	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 31/08/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 150 000)	150 000	7,69	100 000	5,20
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	14 798	0,76	10 000	0,52
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	72 273	3,71	151 109	7,86
Résultat de l'exercice	33 721	1,73	95 962	4,99
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	270 792	13,88	357 071	18,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	626 125	32,10	680 936	35,44
. Découverts, concours bancaires	6 743	0,35		
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	200 000	10,25		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	31 357	1,61	148 670	7,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	435 659	22,34	352 755	18,36
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	103 955	5,33	97 268	5,06
. Organismes sociaux	42 338	2,17	85 987	4,48
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 672	1,06		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 000	0,15	51 640	2,69
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 033	0,21	37 091	1,93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	205 650	10,54	110 000	5,72
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 679 531	86,12	1 564 346	81,42
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 950 323	100,00	1 921 417	100,00

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 950 323,05 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 33 720,80 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/08/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 100 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	100 000		100 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	100 000		100 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 412 541

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	125 250			125 250
Immobilisations corporelles	1 003 202	230 114		1 233 316
Immobilisations financières	79 575		25 600	53 975
TOTAL	1 208 027	230 114	25 600	1 412 541

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 575 922

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 250			25 250
Immobilisations corporelles	420 878	129 794		550 672
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	446 128	129 794		575 922

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	16 250	16 250	0	de 1 à 3 ans
Sites internet	9 000	9 000	0	1 ans
Fonds de commerce	100 000	0	100 000	Non amortiss.
Matériels industriels	66 108	58 377	7 731	de 3 à 5 ans
Outillage industriel	44 637	33 329	11 308	de 1 à 5 ans
Instal. gene. agencem. aménagement	799 622	234 278	565 344	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	258 579	163 789	94 790	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau & informati	44 741	41 269	3 472	de 1 à 5 ans
Mobilier	19 629	19 629	0	Non amortiss.
Immo.corporel. en cours	0	0	0	Non amortiss.
TOTAL	1 358 566	575 922	782 644	

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 1 108 369**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	53 975		53 975
Actif circulant & charges d'avance	1 054 394	1 054 394	
TOTAL	1 108 369	1 054 394	53 975

3.4 - Provisions pour dépréciation = 17 381

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	17 381				17 381
Comptes financiers					
Total	17 381				17 381

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 6 990

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 990
Disponibilités	
TOTAL	6 990

3.6 - Charges constatées d'avance = 55 035

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 150 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1000,00	100 000
Titres émis ou variation du nominal	100	500,00	50 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1500,00	150 000

4.2 - Etat des dettes = 1 648 174

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	632 867	214 108	418 759	
Dettes financières diverses	200 000	200 000		
Fournisseurs	435 659	435 659		
Dettes fiscales & sociales	173 998	173 998		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	205 650	205 650		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 648 174	1 229 415	418 759	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 52 680

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	52 680
Autres dettes	
TOTAL	52 680

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 4 280 703**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	32 232	0,75 %
Ventes de produits intermédiaires	10 200	0,24 %
Prestations de services	3 783 565	88,39 %
Produits des activités annexes	454 706	10,62 %
TOTAL	4 280 703	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 20 672

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	50 813		50 813
Résultat financier	-12 388		-12 388
Résultat exceptionnel	15 968		15 968
Participation des salariés			
TOTAL	54 393	20 672	33 721

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Engagements donnés = 90 244

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	90 244
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	90 244

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 6 990

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	6 990
ljs(43870000)	6 990
TOTAL	6 990

8.2 - Charges constatées d'avance = 55 035

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	55 035
TOTAL	55 035

8.3 - Charges à payer = 52 680

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	52 680
Dettes prov. congés à payer(42820000)	37 234
Chges sociales congés à payer(43820000)	11 782
Taxe apprentissage(44863200)	552
Taxe formation(44863300)	3 112
TOTAL	52 680

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	150 000	100 000	100 000	100 000	
b) Nombre d'actions émises	100				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 280 703	4 553 112	3 893 240	3 067 239	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	184 187	208 471	286 273	194 780	
c) Impôt sur les bénéfices	20 672	26 378	38 417	14 972	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	163 515	182 093	247 856	179 808	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	33 721	95 962	135 971	56 398	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés		-512			
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 635				
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	337				
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	695 431	689 063	614 686	488 697	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	136 625	176 486	179 524	129 314	

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Des comptes annuels présenté en Euro

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet ELCO, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2SAGE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2023 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 950 323
Chiffre d'affaires hors taxes	4 280 703
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	33 721

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Annexes Certifiées
Confirmées par le gérant
Le 31/08/2024

Pour ELCO
Fait à PARIS le 30/06/2024

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

2SAGE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 200 000 euros
Siège Social : 232 rue de la Croix Nivert – 75015 PARIS
840 139 869 R.C.S PARIS

DECISION PRISE LE 28 JUIN 2024 D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'Associée Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 33 721 euros.

Compte tenu du report à nouveau bénéficiaire de 72 273 euros, le résultat distribuable est de 105 994 euros. Après avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'Associée Unique décide l'affectation suivante :

- Dotation à la réserve légale : 0 euros
- A titre de dividendes : 0 euros.
- Au compte " Report à nouveau " : 105 994 euros.

Le dividende sera mis en paiement au Siège Social de la Société.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 aux associés personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les associés personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2023	néant	40 %	néant
31 décembre 2022	néant	40 %	néant
31 décembre 2021	120 000	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Certifiée conforme par le gérant

Le Président

2SAGE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 200 000 euros
Siège Social : 232 rue de la Croix Nivert - 75015 PARIS
840 139 869 R.C.S PARIS

PROJET DU TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

DECISION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associée Unique prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

DECISION : QUITUS AU PRESIDENT

L'Associée Unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée Unique constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 33 721 euros.

Compte tenu du report à nouveau bénéficiaire de 72273 euros, le résultat distribuable est de 105 994 euros. Après

avoir pris connaissance du rapport de gestion, l'Associée Unique décide l'affectation suivante :

- Dotation à la réserve légale : 0 euros •
- A titre de dividendes : 0 euros.
- Au compte " Report à nouveau" : 105 994 euros.

Le dividende sera mis en paiement au Siège Social de la Société.

Il est rappelé que les dividendes versés à compter du 1er janvier 2018 aux associés personnes physiques sont soumis, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire à hauteur de 12,8 % perçu à titre d'acompte et, sauf résidence fiscale étrangère des bénéficiaires, à hauteur de 17,2 % aux contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social, contributions additionnelles à ce prélèvement et prélèvement de solidarité), ce qui porte la retenue à la source globale effectuée par la société à 30 %.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les associés personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2 % de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :



Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*), en euros	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2022	néant	40 %	néant
31 décembre 2021	120 000	40 %	néant
31 décembre 2020	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

DECISION : REMUNERATION DE WILLIAMB HOLDING EN SA QUALITE DE PRESIDENT

L'Associé unique prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au titre de ses fonctions pour l'exercice 2023.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité qui seront nécessaires.

Certifié conforme par le gérant

